



LE PETIT DÉNATOIS

Janvier 2024

Numéro 11



ÉDITO DU MAIRE

Dénatoises, Dénatois,

Nous débutons 2024 qui sera une année importante pour notre village, celle de l'ouverture de notre groupe scolaire et ALSH. Ce projet qui devient réalité a été très longtemps attendu par les Dénatois.

Nous sommes extrêmement fiers et heureux de l'avoir concrétisé, construire une école accessible à tous était l'une de nos priorités lors de notre élection.

Mon équipe municipale et moi-même vous souhaitons beaucoup de bonheur durant l'année à venir, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2023.

Nous tenons à manifester notre soutien à leurs proches.

Je tiens à remercier tous les agents de la municipalité, du corps enseignant, des services de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, pour le professionnalisme dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Un grand merci à tous les bénévoles qui s'impliquent dans les associations du village pour leur dynamisme et leur investissement, créateurs de moments conviviaux qui ponctuent la vie de notre village.

Je remercie chaleureusement mes adjoints et mes conseillers pour leur travail au quotidien et toute l'énergie déployée dans la concrétisation du groupe scolaire et ALSH.

J'aurai, j'espère, le plaisir de vous voir pour la traditionnelle cérémonie des vœux afin de commencer l'année ensemble et accueillir les nouveaux Dénatois.

Fiers de notre village.
Olivier Oustric

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le maire, Olivier Oustric, et l'ensemble du conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à la

Cérémonie des vœux,

qui se déroulera le

Dimanche 28 janvier 2024,

À 11h,

À la salle des fêtes Robert Raynal.

C'est un privilège pour nous de vous accueillir, de favoriser les échanges entre élus et administrés, et de contribuer au bien vivre ensemble dans notre commune.

Dénatoises, Dénatois, nous comptons sur votre présence nombreuse.

DATES À RETENIR

Samedi 27 janvier 2024

Visite de la nouvelle école,
De 10h à 12h et de 14h à 16h

Samedi 27 janvier 2024

Soirée Jeux de société,
À 20h, à la salle des fêtes,
Organisée par Familles Rurales

Dimanche 28 janvier 2024

Cérémonie des vœux,
À 11h, à la salle des fêtes

Samedi 3 février 2024

Loto de la chasse,
À 20h30, à la salle des fêtes,
Organisé par l'association de chasse

Samedi 23 mars 2024

Repas dansant, à la salle des fêtes,
Organisé par l'ACL

SOMMAIRE

Cérémonie des vœux - 1

État civil - 2

Les dernières décisions - 2

Forum des associations - 3

Travaux de voirie au puits pointu - 3

Commémoration du 11 Novembre - 3

Matinée citoyenne - 4

Salon des Maires - 4

Chantier de l'école, suite et fin - 5

En bref - 5

Restauration de la statue - 6

Illuminations de Noël - 6

Repas de Noël du personnel - 6

APE de Dénat - 7

Familles Rurales Dénat - 7

ADMR Lombers-Lamillarié-Dénat - 8

Mentions légales :

Directeur de la publication : Olivier Oustric

Directrice de la rédaction : Marie Estéveny

Imprimé par la Commune de Dénat

Tirage en 400 exemplaires

ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Iris ROUQUET DAGUTS,
née le 11/10/2023

- Noah FÉDOU,
né le 18/10/2023

- Alessio BOUSTOULER,
né le 16/11/2023

Nos plus sincères félicitations à :

- Manon FONTAINE
& Nicolas VITADELLO,
mariés le 16/09/2023

*Ils nous ont malheureusement
quitté:*

- Zoé CUQ, veuve CATHALA,
décédée le 23/08/2023

- Maxime TREILHES,
décédé le 16/11/2023

- Jean-Louis PEZOUS,
décédé le 19/11/2023

- Françoise FERRET,
épouse MOUTOU,
décédé le 22/12/2023



Illuminations de Noël



LES DERNIÈRES DÉCISIONS

Voici un extrait des principales décisions prises lors des derniers conseils municipaux.

Vous trouverez l'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux (et d'autres informations) sur le site internet de la municipalité : www.mairie-denat.fr.

• Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du Dadou

Le plan de prévention du risque inondation sur le bassin versant du Dadou encadre les aménagements dans les zones identifiées comme à risque d'inondation. Il contient notamment des cartes hydrogéomorphologiques qui délimitent les enveloppes de crues maximales en fonction de leur période de retour (très fréquente, fréquente ou exceptionnelle).

Le conseil municipal a adopté sa mise à jour en septembre 2023. La précédente version datait de mai 2004.

• Groupement de commandes pour la réalisation de diagnostics énergétiques

Dans le cadre de la transition écologique, les obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire, définies par le décret du 23 juillet 2019, imposent aux collectivités de s'organiser efficacement sur le thème de la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti.

La C2A a proposé à ses communes membres d'adhérer à un groupement de commandes qui a pour objet de permettre la désignation d'un prestataire commun pour la réalisation de diagnostics énergétiques de bâtiments.

Le conseil municipal a accepté cette proposition.

• Modification statutaire du pôle funéraire de l'Albigeois

Le conseil municipal a adopté la modification statutaire mentionnant que : les membres du directoire, à défaut de stipulation particulière dans les statuts, ne peuvent être âgés de plus de 65 ans lors de leur désignation et s'ils atteignent cet âge en cours de mandat, ils sont réputés démissionnaires.

• Convention « École et Cinéma »

Le conseil municipal a renouvelé la convention « École et Cinéma » pour cette année scolaire 2023-2024.

• Rétrocession de lotissements

L'ensemble des lots du lotissement « Les Mûriers » ont été vendus et les aménagements sont terminés. Les assainissements sont individuels.

Le lotisseur a demandé à rétrocéder le lotissement « Les Mûriers » à la commune comme initialement prévu.

Le conseil municipal a approuvé cette rétrocession, après contrôle des aménagements des voiries et de l'éclairage par les services de la C2A ; cette dernière en ayant les compétences sur notre territoire.

• Pacte Fiscal et Financier de Solidarité

Les communes de la C2A réalisent 55 % des investissements du territoire et voient leur épargne nette diminuer sous l'effet de l'accélération de l'inflation.

A l'inverse, la C2A voit son endettement diminuer et son épargne nette augmenter grâce à ses recettes fiscales.

Le conseil communautaire a voté la mise en place au 1er janvier 2024, d'une dotation de solidarité communale (DSC) qui a pour objectif de réduire les disparités de ressources et de charges constatées sur le territoire.

Cette DSC est dotée de 2 000 000 € qui seront répartis entre les communes selon des critères prédéfinis.

La commune de Dénat recevra une DSC de près de 24 500 € (soit 28,70 € par habitant, montant le plus élevé de la C2A) pour son budget de fonctionnement en 2024.

Ce montant sera réévalué chaque année à partir de 2025.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le dimanche 10 septembre, dernier jour de la fête du village, s'est tenu de 14h à 17h, le forum des associations de notre commune.

A l'abri du soleil, sous les barnums, chaque association a pu présenter ses activités et échanger avec les personnes intéressées.

Elles ont également participé à l'animation de cet après-midi récréatif et festif en proposant plusieurs jeux. Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges : courses en sacs, "chamboule tout", quiz sur des objets insolites...

Merci à tous les bénévoles des différentes associations d'avoir répondu présent et d'avoir contribué à la réussite de cet événement.

Rendez-vous donné pour l'année prochaine !



TRAVAUX DE VOIRIE AU PUIS POINTU



La réfection de la rue des Remparts ayant commencé du côté de la place des Châtaigniers, il était logique d'assurer la continuité avec la nouvelle école et son futur parking flambant neuf.

Les services de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A) ont pris en charge l'ensemble du projet de rénovation de la zone du puits pointu, depuis le montage du plan de financement jusqu'à sa réalisation pendant les vacances de la Toussaint.

Pendant les vacances, le caniveau et le trottoir dégradé de l'arrêt de bus ont été refaits. Celui-ci a été démonté puis remplacé à la fin de l'opération.

Ainsi avec la poursuite future de la rénovation de la rue des Remparts, le centre du village va gagner en attractivité et peut-être pousser les nombreux randonneurs des « Boucles de l'Assou » à partir à sa découverte.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Près de 120 personnes étaient présentes cette année pour assister à notre commémoration du 11 Novembre.

Olivier Oustric a présidé la cérémonie dénatoise en présence de Nadine Condomines Maurel, maire déléguée de Labastide-Dénat, des représentants des sapeurs pompiers et de la gendarmerie de Réalmont, et des élus dénatois.

Dans son discours d'ouverture, il a notamment remercié les membres de l'association Histoire de nos pères, les enfants de la classe de CM de l'école communale et les deux jeunes porte-drapeaux pour leur participation.

Géraldine Serna a pris le relais afin de lire le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Après le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts, la sonnerie aux morts a retenti dans les rues du village.

Olivier Oustric et Grégory Avérous ont ensuite fait

l'appel des soldats dénatois "Morts pour la France", ainsi que des soldats français décédés durant l'année écoulée.

Les enfants de la classe de CM1/CM2 de l'école ont ensuite pris le relais en lisant le poème de Jacques Hubert Frougier "14-18 Folie Meurtrière".

La cérémonie s'est clôturée par une Marseillaise, entonnée a cappella par l'ensemble des participants.

Un verre de l'amitié, offert par les municipalités de Dénat et de Puygouzon, a ensuite été partagé.



MATINÉE CITOYENNE

Pour la troisième année consécutive, le Conseil Municipal a organisé une journée citoyenne le 19 novembre.

Tous les Dénatois et les Dénatoises étaient invités à cette matinée qui doit être surtout perçue comme un moment de partage, de convivialité et d'échanges. La pression de la vie quotidienne favorise malheureusement le « chacun pour soi » et nous en fait oublier le « bien vivre ensemble et l'entraide », ce que nos anciens pratiquaient tous les jours. La présence de chacune et de chacun nous permet de nous impliquer dans la vie de notre village et de le faire vivre.

Une vingtaine de personnes s'étaient mobilisées. Dans la joie et la bonne humeur, avec le soleil en prime, les participants se sont partagés en petits groupes et dispersés dans le village. Les déchets ont été ramassés et les fossés nettoyés. Les abords de la salle communale, l'aire de jeux et le city stade ont été désherbés. Le socle de la Vierge s'est offert un bon nettoyage, ainsi que le monument aux morts, et la haie de la future école a été taillée. La matinée a été bien remplie.

SALON DES MAIRES

Comme chaque année, le Congrès des maires et présidents d'intercommunalités de France a investi le Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris. Pour sa 105e édition qui se déroulait du 21 au 23 novembre, la commune de Dénat était représentée par Olivier Oustric, Grégory Avérous et Marie Estéveny.

Ils sont arrivés pour la séance solennelle d'ouverture, présidée par David Lisnard, président de l'Association des Maires de France (AMF) et maire de Cannes, et ont assisté à l'assemblée générale statutaire de l'association avant d'écouter le débat d'orientation générale.

En fin de journée, suite à l'invitation des deux sénateurs du Tarn, la délégation des maires et élus de notre département a participé à la cérémonie du ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe.



Comme on dit : « Après l'effort, le réconfort », tous les participants se sont rassemblés pour un apéritif dînatoire offert par la commune et bien mérité.

La journée du mercredi a été consacrée à la visite du salon attenant. Plusieurs idées et de nombreux contacts ont été pris auprès des entreprises et administrations présentes !

En fin d'après-midi, M. Bonnacarrère et M. Folliot ont à nouveau réuni la délégation tarnaise pour une visite guidée du Palais du Luxembourg où siège le Sénat. Nos élus ont pu assister à une prise de parole de M. Bonnacarrère au cours d'un débat sur le référendum d'initiative citoyenne.

Pendant ce temps, Olivier Oustric s'est rendu au Palais de l'Élysée où il était convié avec cinq autres maires du Tarn.

Dans son allocution, le Président de la République a remercié les maires pour leur engagement auprès de leurs concitoyens et a souligné la conscience de l'exercice d'un mandat de plus en plus difficile avant d'apporter quelques réponses.

Il a ensuite remis à Yvette Vigié la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur, doyenne des femmes maires de France, pour son engagement en tant qu'élue locale depuis 1989.





Le jeudi, nos élus tarnais étaient conviés par les députés du département pour une visite guidée du Palais Bourbon où siège l'Assemblée Nationale avant de rejoindre le congrès.

Avant de rentrer, ils ont assisté à la séance solennelle de clôture de cette édition qui avait pour thème « Communes attaquées, République menacée ».

Elle a d'abord été émouvante avec l'hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard, deux enseignants assassinés par des terroristes islamistes, et l'hommage à l'Arménie avec Hasmik Tolmajian, ambassadrice d'Arménie en France.

Cela a été ensuite le traditionnel moment politique lors duquel « Territoires Unis » (Départements, Régions, AMF) a exprimé sa voix en présence de Carole Delga et de François Sauvadet.

Enfin, la résolution de l'AMF a été lue par le vice-président André Laignel, avant la prise de parole du président David Lisnard et la conclusion par la première ministre Elisabeth Borne.

Ces trois jours ont été très enrichissants pour nos trois élus, mais aussi rythmés par de vrais moments de partage et d'échange avec d'autres élus tarnais.

CHANTIER DE L'ÉCOLE, SUITE ET FIN

Vous avez pu apercevoir dernièrement des engins échappés du chantier d'autoroute sur ce qui sera le futur parking de l'école.

La C2A en charge de cette partie des travaux n'a pas lésiné sur les moyens pour stabiliser le sol détrempé par un automne très pluvieux. A Dénat, on bâtit pour durer !



La durabilité restera le maître-mot de ce chantier pour lequel ont été préférés des entreprises et matériaux locaux.

Le bois est utilisé partout où il peut être protégé des intempéries pour assurer sa pérennité. Le chauffage est réalisé par une pompe à chaleur avec un échangeur air-eau qui alimentera les radiateurs des classes. Les murs font la part belle aux vitres qui assureront un effet de serre en hiver lorsque le soleil est bas mais seront protégées de l'ardeur du soleil par les préaux quand il est à son zénith en été.

A l'intérieur, les travaux sont terminés et c'est l'heure des dernières retouches avant d'installer le mobilier.

Les enfants sont venus visiter leur future école juste avant de partir en vacances à Noël.

Les dénatois pourront quant à eux venir visiter les locaux le samedi 27 janvier, entre 10h et 12h ou entre 14h et 16h.

L'ouverture est prévue à la rentrée des vacances d'hiver, si la météo nous est favorable, pour permettre les dernières mises au point et la finalisation du parking extérieur.

Les dénatois seront peut-être sollicités pour aider au déménagement depuis l'ancienne école le week-end du 17 février.

En effet, une partie des meubles sera réutilisée.

EN BREF...

Le 7 octobre dernier, notre commune a remporté le **1^{er} prix du concours Ma Commune Bouge, dans la rubrique Patrimoine.**

Ce concours est organisé par l'association des maires et des élus locaux du Tarn et le groupe La Dépêche du Midi.

Pour recevoir les informations ponctuelles et locales, **téléchargez l'application PanneauPocket** sur votre smartphone.

À compter du 1^{er} janvier 2024, **tous les ménages devront trier leurs déchets biodégradables** et les séparer du verre, des emballages ou des ordures ménagères.

Commandez votre composteur à la C2A, via le site internet www.grand-albigeois.fr, vous bénéficierez de tarifs réduits.

La C2A lance un nouveau service de covoiturage du quotidien : libéA Covoit'!

Le principe est simple, vos trajets sont financés par l'Agglo : Gain pour le conducteur de 2 € par trajet et par passager, Gratuité pour le passager, Assurance retour.

Si votre point de départ ou votre arrivée sont situés en dehors du territoire de l'Agglo, alors c'est le dispositif régional qui prend le relais.

Plus qu'une chose à faire : **Téléchargez l'application KAROS.**



Téléchargez l'application
KAROS

RESTAURATION DE LA STATUE



Cet automne, la statue de la Vierge a été restaurée par l'École Européenne de l'Art et des Matières (EEAM) d'Albi.

Ce travail a été effectué par les stagiaires Emilie Derouch, Lila Duprat, Ketty Kandassamy, Pauline Perez et Louane Serres, qui étaient encadrés par Sylvain Consentino, formateur à l'EEAM.

Les élèves ont commencé par effectuer des recherches sur la statue : de quand date-t-elle, en quels matériaux est-elle fabriquée, quelles étaient ces couleurs d'origine... La statue étant classée, ils n'étaient pas libres de faire ce qu'ils voulaient.

Dans un second temps, ils se sont lancés dans sa restauration. Ils ont veillé à travailler dans les règles de l'art et à respecter les couleurs d'origine.

L'ensemble du conseil municipal les remercie pour ce magnifique travail.

ILLUMINATIONS DE NOËL

À l'automne, les activités extérieures ralentissent, mais pas pour tout le monde... Timothée, notre employé municipal, a remis la tondeuse pour mieux embellir notre village.

La pose, parfois acrobatique, des guirlandes lumineuses a duré plusieurs jours.

Ainsi, l'avenue du Moulin à vent s'illumine de milliers de lucioles multicolores et la rue des Remparts accueille des chalets éphémères au pied des sapins eux-mêmes enguirlandés.

L'extinction générale des réverbères du village entraîne celle des illuminations : pendant les fêtes, on abuse un peu mais, on reste soucieux de limiter notre impact environnemental.

Pour mieux profiter du spectacle, il ne nous manque qu'un lieu convivial et chaleureux pour partager une boisson chaude.

Il paraît que cette année, le Père Noël apportait dans sa hotte des candidats à la reprise de notre bar-épicerie ...



REPAS DE NOËL DU PERSONNEL



À l'approche de la fin de l'année et des fêtes, Olivier Oustric et l'ensemble de son conseil municipal ont partagé un moment de convivialité avec les employés de la commune, le vendredi 9 décembre, au restaurant "la Compagnie Albigeoise" à Fauch.

Cette soirée de partage a été l'occasion de remercier et de saluer le travail, l'implication et la disponibilité de chacun.

À l'issue de son discours, M. Oustric a remis à chacun le traditionnel colis de Noël.

Cette rencontre, autour d'un apéritif dinatoire, a été très plaisante pour tous les convives.

ASSOCIATIONS

Voici les coordonnées des associations de notre commune :

Association Communale de Chasse de Dénat

chassededenat@gmail.com

Association Culture et Loisirs de Dénat

acl.denat@gmail.com

Association des Aides à Domicile en Milieu Rural Lombers-Lamillarié-Dénat

lombers@admrtarn.fr

05 63 55 27 68

Association des Parents d'Élèves de l'École de Dénat

ape.denat@gmail.com

Association Familles Rurales de Dénat

famillesruralesdenat@gmail.com

06 14 97 63 65

Association Générations Mouvement Dénat, Fauch, Labastide-Dénat, Ronel

06 73 88 49 89

Chorale Happy Day

06 33 35 15 98

APE DE DÉNAT

Nous remercions chaleureusement les enfants, les parents ainsi que les villageois pour leur participation à l'événement APE organisé pour Halloween.

Partage de sourires et de bonbons était au rendez-vous, au milieu de déguisements des plus originaux.

Sans nul doute, un très bon moment passé ensemble.

À renouveler !



FAMILLES RURALES DÉNAT

L'association Familles Rurales a terminé l'année 2023, le 26 novembre, avec un agréable vide-greniers en intérieur mais aussi en extérieur étant donné les conditions climatiques favorables.

L'année 2024 commence déjà et nos activités régulières avec...

La bibliothèque située au centre du village, en face de l'église, est ouverte au public le mercredi de 15h à 17h, durant les périodes scolaires.

En dehors des mercredis scolaires, l'accueil de loisirs « les P'tits loups » sera ouvert aux vacances d'hiver, du 12 au 16 février, et aux vacances de printemps, du 8 au 12 avril.

Les autres activités, couture adultes et enfants, arts graphiques pour les enfants rencontrent un réel succès cette année.

De plus, nous proposons plusieurs rendez-vous qui permettront à tous de passer d'agréables moments. La convivialité sera le fil conducteur de nos rencontres.

Le samedi 27 janvier dès 20 h à la salle des fêtes de Dénat, aura lieu une soirée « Jeux de société », tout comme le samedi 27 avril. Plusieurs jeux seront mis à disposition mais vous pourrez également en amener afin de les faire découvrir aux autres.

C'est l'occasion de passer un bon moment en famille.

Une initiation aux gestes pour les Premiers secours sera prochainement proposée aux adultes et enfants de plus de 10 ans, et un stage de Loisirs Créatifs le samedi 2 mars 2024, sur inscription.

Mon conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter de vivre une année 2024 sous le signe de l'échange et de la convivialité, de la participation citoyenne, de l'entraide et de la solidarité... Toutes ces valeurs si chères à Familles Rurales ! Bonne Année et au plaisir de vous retrouver bientôt.

La présidente de Familles Rurales Dénat,
Anne ESTEVENY



Vide-greniers du 26 novembre 2023



Fabrication de Couronnes de l'Avent

Le 18 novembre 2023

Atelier Familles Rurales de Dénat



ADMR Lombers - Lamillarié - Dénat

Assemblée générale du 24/06 à Lombers

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 24 juin à Lombers dans la salle de la mairie, mise à disposition par Monsieur le Maire, M. Roques.

Après le bilan financier présenté par Mme Monique Cayzac, ont suivi la présentation des services de l'ADMR, les gardes d'enfants, le portage des repas à domicile, et les actions locales.

M. Routoult Jérôme pompier professionnel, formateur des premiers secours et régulateur au SDIS81 est intervenu pour présenter les gestes à accomplir face à une situation critique ainsi que les premières informations essentielles à donner aux pompiers.

Cette intervention fut riche en informations, les échanges avec les participants ont été très enrichissants et M. Routoult a été très sollicité pour apporter des réponses à toutes les questions très pertinentes.

Le rapport d'orientation 2023

Après les difficultés de recrutement évoquées lors de la dernière assemblée générale, l'association en 2022 a mis en place 3 axes pour que l'ADMR devienne plus attractive, pour maintenir le bien-être de son effectif, salariés et bénévoles, et pour améliorer l'image que renvoie la structure au niveau local.

Le premier axe est la formation. En 2022, l'association a accompagné deux aides à domicile soit 22% de l'effectif dans leur professionnalisation. Tout au long de l'année divers thèmes sont proposés, l'objectif est d'avoir du personnel formé pour les diverses situations et capable d'intervenir auprès de tout public.

Le deuxième axe est la mise en place des entretiens

d'évaluation du personnel. Lors de l'entretien, il est évalué ce que le/la collaborateur/trice peut amener à l'association dans son travail.

Le dernier axe de travail est la réflexion menée sur le Document Unique des Risques Professionnels (DUERP). Ce document obligatoire pour tout employeur doit être revu tous les ans. L'ensemble du conseil d'administration et de l'équipe d'Aides à Domicile ont œuvré dans la mise à jour du DUERP.

Des services auprès de tous

Ce sont des femmes et des hommes de tout âge que nous accompagnons, des enfants que nous gardons au domicile, des actifs qui confient le ménage à des équipes de confiance, des personnes plus âgées pour lesquelles vivre au domicile est un souhait.

Avance immédiate de crédit d'impôt Réduction de 50 %

Pour les personnes qui ont besoin d'heures sans prise en charge, il est possible d'obtenir immédiatement la réduction de 50 % du montant des interventions.

L'ADMR vous propose, à la signature du contrat, le formulaire à compléter pour valider votre demande pour obtenir le remboursement.

Composition du Bureau 2023 :

Présidente : Mme Doris HUCHEDE

Vice-présidente : Mme Annie GREGOIRE

Trésorière : Mme Monique CAYZAC

Secrétaire : Mme Christiane ENJALBERT

Prochaines animations :

Loto dimanche 17 mars 2024 à Lamillarié

Mairie de DÉNAT

Accueil du public : 1, Place de la Mairie
81120 Dénat

- le mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
- le jeudi de 14h30 à 17h
- le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Contactez-nous :

Téléphone : 05 63 76 07 27

E-mail : mairie@mairie-denat.fr

Le Maire reçoit sur rendez-vous :

- le mardi de 16h30 à 18h30
- le vendredi de 14h à 17h

Nous sommes sur le Web !

Visitez-nous : www.mairie-denat.fr

FÉLICITATIONS ! VOUS ÊTES DÉJÀ 344 à recevoir les actualités de DÉNAT sur PanneauPocket !

À titre indicatif, cela représente 40 % des habitants de la commune.

Pensez à mettre régulièrement à jour l'application et à activer les notifications.

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de Dénat pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Pensez à télécharger l'application :

